

LETTRE OUVERTE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....

Monsieur le Président de la Commission Européenne
Madame la Vice Présidente de la Commission Européenne
chargée des Transports et de l'Energie
Monsieur le Président de la République Française
Monsieur le 1^{er} ministre du Gouvernement Français
Monsieur le Ministre de l'Equipement, des Transports et du
Logement
Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de
l'Environnement
Monsieur le Président de la Commission Nationale du Débat
Public
Monsieur le Préfet de la Région Rhône-Alpes
Madame la Présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes
Monsieur le Maire de la Ville de Lyon, Président de la
Communauté Urbaine de Lyon

Objet **Débat Public - Contournements autoroutier
et ferroviaire de l'agglomération lyonnaise**

A, le mars 2002

Mesdames, Messieurs,

Nous tenons, par la présente, à vous faire part de notre **très fort mécontentement** suite à la procédure de débat public concernant les contournements de l'agglomération lyonnaise et plus précisément le contournement ferroviaire.

En premier lieu, **nous déplorons le manque d'information de la population**. Nous n'avons été informés de ce projet qu'en décembre 2001, par nos élus. Cette information tardive ne nous permettait d'assister qu'à 2 des 11 réunions publiques (Givors et Lyon, respectivement les 17/01/02 et 24/01/02). Le résultat est décrit dans la lettre du Débat n°7 : dans une aire métropolitaine de 2,2 millions d'habitants, les 11 réunions publiques planifiées sur 4 mois n'ont enregistré que 6000 entrées soit moins que la population moyenne de l'une de nos communes. Seulement 2500 personnes sont référencées dans le fichier destinataires des publications de la Commission Particulière du Débat Public.

Pour palier ce manque d'information et définir les moyens de faire entendre notre voix, nos associations ou nos élus ont organisé au pied levé une quinzaine de réunions mobilisant plus de 8000 personnes.

A elles seules, nos associations représentent d'ores et déjà plus de 1300 adhérents prêts à démontrer une détermination sans faille.

En second lieu, **nous déplorons l'insuffisance du dossier du maître d'ouvrage** sur ce projet : il est extrêmement difficile de contribuer à un débat sur un projet dont l'étude d'impact sur la population et l'environnement tient en une demi-page (P63 du dossier) et dont rien ne justifie l'implantation en zone périurbaine. Le maître d'ouvrage indique lui-même qu'il s'agit à plus de 85% de transit Nord-Sud, c'est-à-dire sans échange avec l'agglomération (cf. tableau « *la demande fret* », P54 du dossier).

Tout au plus constatons-nous un **investissement exorbitant**. En effet ce projet, sans gare, ne coûterait que deux fois moins que le premier tronçon du TGV Est pourtant 5 fois plus long et doté de 3 gares.

Enfin, **nous jugeons inadmissibles les conditions mêmes du débat public** qui a mêlé deux sujets :

Les débats sur le projet ferroviaire ont été complètement phagocytés, éclipsés par le projet autoroutier (COL) discuté, lui, depuis plusieurs années et objet de 2 précédentes consultations.

Comme la plupart des citoyens, les opposants du COL, non concernés géographiquement par le contournement ferroviaire, demandent un développement du fret ferroviaire et sont favorables à ce projet. Certains y voient même une alternative au COL.

Notre droit à la parole a donc été triplement bafoué. Même messieurs Oriol et Larose, dans la lettre n°7, font état de seulement « 3 réunions qui ont évoqué plus particulièrement le sujet (Bourg en Bresse, Ambérieu, L'Isle d'Abeau) » ou de « débats passés au second plan ».

Nous notons que les 3 réunions évoquées n'ont réuni que 500 personnes au total, alors que 300000 personnes sont concernées et vivent dans un couloir géographique très étroit, déjà soumis à d'importantes nuisances : aéroport de Lyon Saint-Exupéry, contournement routier Est « Européanisé », pipe-line d'éthylène, d'hydrogène, bientôt conduite de chlorure de vinyle monomère, le tout sinistrement décoré de lignes à haute tension.

Ceci explique que l'effet de surprise étant passé, nous, habitants de cette « zone » négligée, nous regroupons en associations et que celles-ci, chaque jour plus nombreuses, aient collecté plus de 5000 signatures de pétitions lors de la dernière semaine du débat public.

Tout cela démontre que l'objectif du gouvernement n'est pas atteint et que, contrairement au titre choisi par le Président Oriol dans la lettre du Débat n°7, **la mission n'est pas accomplie.**

Nous, riverains, n'avons pas pu nous exprimer pleinement alors que nous subissons d'ores et déjà de très nombreuses nuisances.

Si nous sommes favorables aux mesures qui mettront fin à la croissance exponentielle du fret routier, nous pensons que cela ne doit pas être fait au détriment de la population et de l'environnement.

C'est pourquoi nous nous associons à toutes les personnes concernées et à nos élus pour **nous opposer fermement à ce projet** qui prétend répondre à l'objectif Européen de transit Nord/Sud en connectant une ligne du 21ème siècle (le projet) aux réseaux existants de la vallée du Rhône conçus au 19 siècle. La vision nombriliste du seul nœud Lyonnais ne peut répondre à un développement durable, performant et concurrentiel du transit ferroviaire Européen nord/sud. Il est évident que **le projet doit être revu à l'échelle de la France, voire de l'Europe** afin que toutes les liaisons nord/sud possibles, y compris fluviales, soient prises en compte, analysées et comparées (et pas seulement celle de la Vallée du Rhône) dans une vraie politique d'aménagement du territoire et de développement durable.

En période préélectorale, notre mobilisation est à la mesure de notre mécontentement. Elle sera demain encore plus forte.

Nous savons par ailleurs qu'un collectif de 29 maires de l'Est lyonnais vient de se constituer et a remis en préfecture de région toutes ses délibérations contre ce projet.

Nous avons également copie de la saisine de la Commission Nationale du Débat Public par 20 parlementaires pour qu'un nouveau débat public ait lieu.

Nous vous demandons instamment qu'une suite favorable soit donnée à ces deux démarches d'élus locaux.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Inscrire la mention manuscrite "Lu et approuvé" :

Signature :